



À Garges-Lès-Gonesse, le 12/11/2024,

Compte-rendu rédigé par M. BONJEAN (CPE)

Compte-rendu CVC

Séance 1 du 07 Novembre 2024

Salle A08, à 08h30.

Personnels de l'établissement présent.e.s :

- Madame BERGE, principale-adjointe de l'établissement et **présidente de l'instance.**
- M. BONJEAN, conseiller principal d'éducation : **réfèrent de l'instance.**
- Madame ABBATE, professeure d'arts plastiques : personnel membre du CVC.
- Monsieur COCHARD, professeur documentaliste : personnel membre du CVC.
- Mme FRAÏOLI, professeure d'espagnol : personnel membre du CVC.
- Monsieur LEMOINE, professeur d'EPS : personnel membre du CVC.

Les délégué.e.s présent.e.s :

- BOUJAMAA Safae / Titulaire / 3GERMAIN
- SYED Serenah / Suppléante / 3GERMAIN
- AROULMARIANADIN Yowane / Titulaire / 4SATYART
- BELHAJI Mohamed / Suppléant / 4OBAMA
- AROULMARIANADIN Stewane / Titulaire / 3DELBO
- BAYEK Bryanna / Suppléante / 3DELBO
- SARAVANAPAVAN Abishai / Titulaire / 4MANDELA
- YAZGOREN Malvin / Suppléant / 4DUNANT
- JNAHI Mohamed-Mouied / Suppléant / 3DELBO → *titulaire pour cette séance*



– Ordre du jour :

1. Tour de table et présentation des différentes personnes composant le CVC 2024/2025.
2. Retours et bilans des projets de l'année passée en lien avec le CVC.
3. Règlement intérieur du CVC : avis et vote des délégué.e.s élèves.
4. Réflexions et mises en place des perspectives de projets pour l'année en cours.
5. Conclusion.

– Compte-rendu de la séance :

Le CVC s'est réuni pour la première fois, **ce 07 novembre 2024**.

Pour cette séance, les représentant.e.s des parents d'élèves ne se sont pas présenté.e.s.

Monsieur BENETEAU, membre du CVC, était absent côté personnels de l'établissement.

L'élève Anas JMIAI, titulaire au CVC, a été noté absent. Son suppléant, Mohamed-Mouied JNAHI est passé titulaire le temps de la séance.

→ Premier temps.

La réunion a débuté avec un tour de table et une présentation rapide des différentes personnes qui ont l'occasion de compléter le Conseil de Vie Collégienne. Aucun changement n'est à noter depuis l'année dernière, les élèves commençant leurs seconds mandats depuis la modification du règlement intérieur (cf. *CR1 de l'année 2023/2024*). Madame BERGE, nommée cette année en tant que principale-adjointe a repris les rênes de l'instance en tant que présidente.

→ Deuxième temps.

Le tour de table a été l'occasion de faire un bilan rapide des projets menés l'année dernière et d'étayer les difficultés rencontrées ou les nouvelles volontés pour cette nouvelle année.

Madame FRAÏOLI est revenue sur son rôle de référente, aux côtés de Madame PROVOST, secrétaire d'intendance, dans la commission des menus qui s'est tenue afin que les élèves puissent proposer un menu sur une journée dédiée à la demi-pension. Le « trophée des chef(fe)s » a également été mentionné, l'inscription au concours n'ayant pas été validée par Monsieur ZERROUKI, responsable de la cuisine. Madame FRAÏOLI a annoncé se retirer de cette commission pour pouvoir assurer plus de missions sur d'autres thèmes. Le CVC avance qu'il serait peut-être possible pour Madame PROVOST d'encadrer la commission des menus : il s'agira pour les personnels de se renseigner à ce sujet.

Madame ABBATE a rappelé le nom des ambassadeur(rice)s culture de l'établissement, Stewane AROULMARINADIN et Safae BOUJAMAA ainsi que leur suppléante, Bryanna BAYEK. Les projets à mener dans ces rôles seront bientôt présentés suite à une réunion en visio qui doit se tenir dans les prochains jours.

Monsieur COCHARD a énoncé le club journalisme créé à l'initiative du CVC et co-dirigé par le professeur documentaliste et Monsieur BENETEAU ainsi que leur envie commune de multiplier les numéros d'édition cette année à défaut de n'avoir pu en achever qu'une version l'année passée. Ont été soulevées plusieurs difficultés comme la non-possibilité pour les journalistes en herbe de l'an passé d'assister à leurs heures de club pour des soucis d'emplois du temps. Madame BERGE a avancé les contraintes existantes quant à l'emploi du temps des élèves ainsi que la nécessité de mener un autre recrutement cette année.

→ Troisième temps.

Madame BERGE est revenue sur le règlement intérieur du CVC, voté à l'unanimité l'an passé, et qui mentionnait une mise en place des mandats de deux ans pour les délégué.e.s élèves : les élu.e.s ont été invité.e.s à réfléchir à la pertinence du maintien de la modification.

Safae BOUJAMAA, déléguée élève, a soutenu que cela restait intéressant car un mandat de deux ans « permet d'aller plus loin dans les projets si le temps finit par manquer ».

→ Le règlement a été soumis au vote des délégué.e.s titulaires du Conseil de Vie Collégienne :

POUR : 5.

CONTRE : 0.

BLANC : 0.

Le règlement intérieur est maintenu par le CVC.

→ Quatrième temps.

Madame FRAÏOLI a établi un bilan des actions menées dans le cadre de la thématique *Égalité Filles-Garçons* au collège et en lien avec le CVC. Des actions concrètes en faveur de l'égalité filles-garçons ont lieu tout au long de l'année, avec des temps forts particulièrement axés sur les dates symboliques du 24 novembre, dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes, et du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Ces journées sont l'occasion de sensibiliser les élèves et de renforcer l'engagement de l'établissement autour de cette question. Via le CVC, des questionnaires ont été distribués à une partie des élèves l'année dernière afin de faire un bilan de la thématique à travers plusieurs prismes, notamment celui du climat scolaire. Dans l'ensemble, le climat scolaire entre filles et garçons est jugé plutôt sain mais avec des clivages ou des tensions. Les élèves cohabitent majoritairement sans heurts, favorisant un environnement respectueux et équilibré. Toutefois, certaines classes font remonter des conflits spécifiques entre filles et garçons, souvent liés à des stéréotypes ou à des incompréhensions. On observe également que les élèves se placent souvent spontanément aux côtés de camarades de même genre en classe. Ce phénomène, bien que commun, pourrait être l'objet de futures réflexions pour encourager davantage de mixité dans les interactions quotidiennes. Un des points soulevés par les élèves concerne la prise de parole en classe : il est souvent remarqué que les garçons ont une tendance à prendre la parole plus facilement, parfois sans lever la main, tandis que les professeurs auraient tendance à ne pas freiner ces interventions spontanées. Cela peut créer un déséquilibre qui limite l'expression des filles et des élèves moins enclins à s'imposer. Pour progresser sur cet aspect, et suite aux retours des élèves, un effort pourrait être fait pour que les enseignants accordent une attention équitable à la participation des élèves, encourageant chacun à s'exprimer de manière respectueuse et structurée. En guise de perspectives, le collège montre un engagement sincère et des progrès constants dans la promotion de l'égalité filles-garçons, mais des efforts supplémentaires peuvent être envisagés. Il y a

une possibilité de réfléchir à une réorganisation de la cour notamment pour répartir les espaces et pour poursuivre les analyses et distribuer les questionnaires aux élèves hors CVC.

Madame BERGE est revenue sur le thème des espaces cité précédemment en demandant aux élèves si créer une commission dédiée aux espaces du collège leur semblait intéressant afin de pouvoir travailler en groupe sur cette thématique qui prend notamment toute son importance lors des récréations, des temps de demi-pension, etc. Des élèves se sont porté.e.s volontaires : Safae BOUJAMAA, Serenah SYED, Stewane AROULMARIANADIN, Mohamed-Mouied JNAHI, Mohamed BELHAJI. Il s'agit cependant qu'un(e) encadrant(e) puisse se désigner et accompagner les élèves dans leurs réflexions.

Dans la même dynamique, la commission des menus a été citée et sa constitution pour l'année à venir, suite aux volontés des élèves, et sous réserve de l'encadrement de Madame PROVOST, sera la suivante : Bryanna BAYEK, Safae BOUJAMAA et Mohamed BELHAJI. Il s'agira de proposer un menu au conseil départemental afin que ce dernier soit mis en place lors d'une journée spéciale dans tous les cantines du Val d'Oise. La participation à un possible « trophée des chef(fe)s » sera également à envisager pour cette commission.

Madame ABBATE a de nouveau évoqué les ambassadeur(rice)s culture : est déploré le manque d'informations sur les propositions d'actions directement faites aux élèves ambassadeur(rice)s. Il est décidé que les ambassadeur(rice)s ne pourront pas se rendre à des actions seul(e)s sans les référentes. Une réunion visio doit bientôt avoir lieu pour présenter les grands points de l'année.

Madame BERGE a rebondi sur le sujet en soulignant que se ressent le besoin d'un espace dédié à l'affichage des référentes culture et des actions CVC. Où ? Quelle forme ? Quel financement ? Après quelques minutes de débat, est décidé de mobiliser l'un des murs d'entrée du bâtiment B : il est souligné que le tableau en liège existant est trop haut et peu pratique. La principale-adjointe dit pouvoir trouver un autre support plus adapté.

Madame BERGE a ensuite cité un autre projet à mener selon l'intérêt des élèves : celui en lien avec le CVL du lycée Simone de Beauvoir à Garges-lès-Gonesse. La principale-adjointe explique ce qui avait été pensé l'an passé avant d'être abandonné : « le rallye culturel » inter-établissements afin de pouvoir observer les différents projets menés et échanger à ce propos.

Madame BERGE demande aux élèves de citer deux valeurs sur lesquelles ils aimeraient travailler : reviennent la persévérance et l'égalité. Tous les élèves du CVC s'accordent sur le fait que « les Olympicassades » qui ont lieu pour le niveau 6ème chaque année depuis six ans doivent être généralisées à tous les niveaux. Or, les personnels sont intervenus sur les problèmes d'organisation que cela susciterait (banalisations de plusieurs journées, déroulement à l'extérieur du collège...). Alors, les élu(e)s ont demandé à ce que le niveau 3ème soit visé afin qu'entrée et sortie du collège soient ritualisées par cet événement. Les personnels, et surtout les professeur.e.s présent.e.s ont avancé la multitude d'événements déjà réservés au niveau 3ème et indiquent que le niveau 4ème serait de ce fait plus adapté à recevoir ce privilège. Bien que les élu.e.s du niveau 3ème se soient retrouvé(e)s pour le moins déçu(e)s de la réponse, les délégué(e)s du CVC se sont finalement accordé(e)s sur l'intérêt de ce projet. Une commission a été créée et, dans l'attente de l'encadrant(e) qui se portera volontaire pour accompagner les élèves, cette dernière sera ainsi composée de : Mohamed BELHAJI, Malvin YAZGOREN, Abishai SARAVANAPAVAN, Yowane AROULMARIANADIN, Safae BOUJAMAA et Serenah SYED.

Dernier projet présenté, celui proposé par le Collège Les Touleuses à Cergy : un concours inter-collèges de talents. Le principe : au sein de différentes catégories telles que la musique, le chant, la danse, les arts visuels, le sport, le stand-up, ou une autre non-citée, les collèges participants

organiseront des quarts-de-finale et des demi-finales en interne afin d'élire des finalistes qui se rendront à la grande finale qui se déroulera dans une salle de spectacle aux côtés des organisateur(rice)s du collège à l'initiative du projet. Si plusieurs étapes seront à penser et organiser, la première est celle la promotion de l'événement et le recensement des élèves volontaires pour participer : les délégué(e)s élu(e)s seront accompagné(e)s par Monsieur BONJEAN pour préparer les différentes étapes. Se sont porté(e)s volontaires pour participer à la commission et donc à travailler autour de ce projet : Yowane AROULMARIANADIN, Mohamed BELHAJI, Abishai SARAVANAPAVAN, Malvin YAZGOREN, Safae BOUJAMAA, Serenah SYED, Mohamed-Mouied JNAHI et Bryanna BAYEK.

→ Cinquième temps.

Les éléments suivants ont été donnés aux élèves pour conclure la séance :

- Cette première séance s'achève avec un rappel fait aux élèves : iels devront réfléchir à des temps où iels pourront se réunir et travailler en petits groupes (commissions) sur les différents sujets abordés. Iels devront cependant, pour les commissions non-accompagnées à ce jour par un(e) adulte, trouver un(e) encadrant(e) pour avancer plus sereinement.
- La séance a été levée à 09h18.

Je remercie celles et ceux qui ont participé à cette première session du CVC, et surtout les élèves pour leur engagement, leur implication et leurs idées.

M. BONJEAN
CPE

